

CAUSERIE AGRICOLE

DES ASSOLEMENTS (Suite).

Nous avons vu précédemment que dans le choix d'un assolement il est bon de faire entrer le plus grand nombre possible de plantes utiles, et voici les raisons qui militent en faveur de cet avancé : Plus le nombre de plantes utiles cultivées est grand moins la récolte générale est sujette aux variations, car toutes ces plantes n'ont pas les mêmes exigences sous le rapport de l'humidité de l'atmosphère et de la richesse du sol ; les unes résisteront moins à la richesse ou aux pluies de longue durée ; toutes les plantes ne sont pas également délicates, et quelques-unes même résisteront avec plus d'avantage aux mauvaises herbes, et comme celles ne parcourent pas toutes ensemble les phases de leur végétation elles ne seront pas également atteintes par les intempéries, et donneront plus de facilité pour en affectuer l'ensemencement et la récolte. Enfin cette grande quantité de plantes cultivées procure au bétail qui s'en nourrit un aliment plus varié dont il profite admirablement. Ainsi dans la culture nettoyante à laquelle on aura recours, si nos moyens nous le permettent, on fera entrer différentes récoltes sarclées, telles que betteraves, navets, patates et carottes, si non on introduira la plus grande quantité de fourrage vert possible, tels que vesce, févèrolle, lentille pour couper en vert, et même si le nettoiement du sol l'exige on pourra mettre une petite partie de ce champ en jachère.

Dans la sole des céréales, on fait entrer du blé, de l'orge, de l'avoine, du sarrasin, et même des pois dans la sole destinée à la dernière céréale de la rotation. Quant aux prairies, on pourra faire entrer le plus grand nombre possible de plantes fourragères choisies parmi les plus succulentes et les plus productives.

D'après ces données, et aussi pour satisfaire aux conditions d'un bon assolement applicable à notre climat, nous pouvons admettre en principe que les assolements à court terme, comme ceux de 1, 2, 3 et 4 ans, ne nous conviennent pas et que l'on ne devrait pas adopter un assolement moins de cinq ans. En outre, dans toutes les terres pauvres, malheureusement trop communées, plus de la moitié de la propriété doit être consacrée en récolte fourragère de toute espèce, et plus l'étendue consacrée en fourrage sera considérable relativement en terre épuisante, plus l'amélioration du sol et sa fertilisation marcheront rapidement. C'est dans ce but que d'excellents agriculteurs canadiens ont adopté, ces dernières années, des assolements de six ans dans lesquels le fourrage entre pour les deux tiers, et les assolements de sept ans où les fourrages occupent les cinq septième de la terre.

Dans un assolement déjà amélioré, lorsque le cultivateur possède un capital suffisant, des attelages, qu'il peut facilement se procurer la main-d'œuvre, et compter sur une quantité suffisante d'engrais, il pourra dans un grand nombre de circonstances adopter un assolement plus riche, tout en possédant une moindre étendue de fourrages, mais pouvant en réaliser une plus grande quantité par chaque arpent.

Dans les pays où les terres sont très-morcellées, on supprime le pâturage et l'on tient les bestiaux tout

l'été sous des hangars, et là on transporte aux animaux la nourriture dont ils ont besoin. C'est là l'état le plus avancé de l'agriculture que l'on ne voit guère que dans les contrées dont la population est très-nombreuse. En ce qui concerne notre pays, les exigences de l'agriculture n'en demandent pas autant, car nous pouvons opérer d'importantes améliorations sans avoir recours à ce moyen.

Comme nous l'avons souvent répété dans le cours de notre causerie sur les assolements, chaque situation agricole demande un assolement différent, suivant les besoins de la localité, de la vente et des achats des produits. Il n'y a donc pas de règle précise à donner à cet égard. Néanmoins nous croyons faire connaître ici des modèles d'assolements donnés par les auteurs les plus éminents en agriculture.

Nous avons par exemple l'assemblage suivant de M. John Sinclair, que de longues années de pratique ont prouvé être satisfaisant : 1o. vesces coupées en vert comme fourrage ; 2o. blé ; 3o. trèfle ; 4o. févèrolles consommées par les chevaux ; 5o. blé. Cet assemblage enlève au sol 1,188 livres d'azote par trois arpents ; mais les débris des plantes qui restent dans le sol, ainsi que la fumure qu'on lui donne, restituent à la terre 1,339 livres d'azote. L'excédant est bien faible, cependant sur une terre déjà riche il suffira pour soutenir sa richesse, mais non pour l'augmenter.

Le même auteur fait connaître l'assemblage suivants très employé en Angleterre à l'égard de terres riches, et profondes : 1o. navets avec fumure ; 2o. orge ; 3o. févèrolles avec fumure ; 4o. blé ; 5o. orge ; 6o. trèfle ; 7o. blé.

Cet assemblage suppose de la part du cultivateur un fort capital, des bras et des attelages nombreux, surtout un climat permettant de faire avec facilité les travaux de culture exigés qui, dans ce cas, sont nombreux, puisque tous les ans les six septième de la terre sont en labour, car une terre de 84 arpents, cultivée d'après cet assemblage, 72 arpents sont en labour chaque année, et quelques soies même doivent recevoir deux labours. Il n'y a chaque année que deux arpents en trèfle.

On peut adopter cet assemblage dans certaines localités, par exemple partout où la main-d'œuvre est abondante, le sol riche et les engrâis en grande quantité ; mais dans la situation agricole où se trouvent placés le plus grand nombre de nos cultivateurs cet assemblage serait ruineux.

On voit très-souvent en Angleterre l'assemblage suivant : Une partie de la sole est en navets et l'autre partie en patates ; tandis que l'autre sole est en blé. La terre se trouve alors divisée en deux parties égales, chacune recevant alternativement une année de navets et de patates et l'année suivante du blé. Les navets et les patates reçoivent toujours une bonne fumure.

En Allemagne on recommande l'assemblage suivant : 1o. choux, avec fumure ; 2o. seigle ; 3o. lin ; 4o. seigle, avec fumure ; 5o. patates ; 6o. avoine ; 7o. trèfle ; 8o. prairie ; 9o. prairie ; 10o. prairie.

Les choux qui occupent ici la première sole peuvent être remplacés par toute autre culture sarclée convenable au terrain.

En Alsace, lorsqu'on peut se procurer des engrâis complémentaires, en dehors de la culture, on suit